



## FICHE TECHNIQUE 3900-322

### PATCH-PRIME<sup>md</sup> Apprêt Pour Acier Exposé

#### DESCRIPTION

PATCH-PRIME E.S.P. est un matériau cimentaire à deux composants, modifié avec un polymère, constitué d'une poudre et d'un liquide emballés ensemble dans un seau de mélange.

#### UTILISATIONS

Procure une protection antirouille à tous types d'éléments d'acier encastrés, tels que barres d'armature, boulons d'ancrage, plaques d'assise, etc. qui sont exposés pendant la préparation des réparations du béton faites avec un matériau cimentaire. Convient aux applications horizontales, verticales ou de plafonds. Remplace les enduits époxydes antirouille lisses et non absorbants. Il est suggéré de l'utiliser avec tous les composés de réparation cimentaire de W. R. MEADOWS.

#### CARACTÉRISTIQUES

- Contient un inhibiteur de corrosion migratoire.
- Mélange aqueux non toxique.
- Excellente adhérence à l'acier, au béton et aux mortiers de réparation.
- S'applique facilement au pinceau.
- Se nettoie facilement à l'eau après utilisation.
- Alcalinité similaire à celle du béton.
- Lorsqu'il est appliqué sur les surfaces de béton adjacentes aux barres d'armature, ne joue pas le rôle de brise adhérence.
- Le revêtement est perméable à la vapeur.

#### LIMITATIONS

Ne pas appliquer sur acier rouillé et malpropre.

Ne pas appliquer lorsqu'il y a imminence de pluie ou lorsque la température est susceptible de baisser en deçà de 4°C (40°F) dans les 24 heures.

Sa vie en pot et son ouvrabilité diminuent aux températures supérieures à 32°C (90°F).

#### PROPRIÉTÉS

<b>Résistances à la compression</b>	30 MPa (4500 lb/po <sup>2</sup> )
<b>Adhérence à l'acier</b>	3,4 MPa (500 lb/po <sup>2</sup> )
<b>Résistance au gel/dégel</b>	perte de 0,0 %
ASTM C-666	
<b>Résistance à la pénétration des chlorures</b>	430-520 coulombs
AASHTO T277	

#### DONNÉES

<b>Couleur</b>	Gris foncé
<b>Couverture</b>	Couche simple, 2,25 m <sup>2</sup> (24 pi <sup>2</sup> ) d'aire de surface, par unité. Application en deux couches recommandée: 1,11 m <sup>2</sup> (12 pi <sup>2</sup> ) par unité. Une unité suffit à l'application de 2 couches sur 30,5 m (100 pi) de barres d'armature #4 (12,7 mm (1/2 po)).
<b>Emballage</b>	Seau de plastique de 5 litres servant au mélange et comprenant: Deux sacs de plastique d'environ 2,18 kg (4.8 lb) chacun de poudre pré mélangée. Une bouteille de liquide de 1 litre.
<b>Remisage</b>	Protéger du gel. Le liquide qui a gelé est inutilisable et doit être jeté. Conserver le couvercle sur le contenant de liquide et sur le seau de mélange pour garder la poudre sèche. Durée de stockage de 12 mois dans un endroit sec et frais.

#### MODE D'APPLICATION

##### Préparation

Il est recommandé de nettoyer la surface au jet de sable ou au jet d'eau pour éliminer toute trace de rouille, de graisse, etc.

Page suivante ...

**W. R. MEADOWS DU CANADA**  
70 HANNANT COURT, MILTON, ONT. L9T 5C1  
TÉL: (905) 878-4122 • TÉLÉCOP: (905) 878-4125

Ventes Montréal : (877) 405-5186

Hampshire, IL / Cartersville, GA / York, PA / Fort Worth, TX  
Benicia, CA / Pomona, CA / Goodyear, AZ / Milton, ON /  
St. Albert, AB  
[www.wrmeadows.com](http://www.wrmeadows.com)

## Mélange

1. Retirer les deux sacs de poudre et le contenant de liquide du seau de mélange de 5 litres.
2. Verser le liquide dans le seau de mélange de 5 litres, puis ajouter les sacs de poudre dans le seau, puis mélanger avec une perceuse dotée d'une spatule jusqu'à l'obtention d'une consistance lisse sans grumeaux applicable au pinceau. Laisser reposer de 3 à 5 minutes, puis re-mélanger.
3. Il est possible de mélanger des moitiés d'unités. Verser la moitié du liquide dans le seau de mélange (le niveau d'une moitié est indiqué sur la paroi du seau), puis ajouter un des sacs de poudre et mélanger comme indiqué ci-dessus.  
Remarque: Nettoyer le seau de mélange à l'eau et replacer le reste du liquide et de la poudre dans le seau étanche pour utilisation ultérieure.
4. Ne mélanger que la quantité de matériau qui peut être appliquée dans les 45 minutes du malaxage. Jeter tout matériau qui n'aura pas été utilisé dans ce délai.

## Application de l'apprêt

Appliquer la première couche sur l'acier nettoyé, au moyen d'une brosse à soies raides, aussitôt que possible après le nettoyage de l'acier. Laisser la première couche sécher de 10 à 15 minutes, puis appliquer la seconde couche.

## Mûrissement

Laisser la couche d'apprêt sécher et devenir ferme de 1 à 2 heures, puis mettre le matériau de réparation en place.

## Mise en place du composé de réparation

Le composé de réparation peut être mis en place après le mûrissement initial ou retardé si nécessaire. Toutefois, il est important que l'apprêt demeure propre pendant le délai, s'il y a lieu.

## Nettoyage

Nettoyer les outils et le matériel à l'eau après utilisation. Le matériau qui a durci devra être enlevé par un moyen mécanique.

Une application adéquate est de la responsabilité de l'utilisateur. Les visites du personnel de W. R. Meadows sur le chantier ont uniquement pour but de faire des recommandations et ne sont pas destinées à superviser ou à effectuer un contrôle de qualité.

## SÉCURITÉ ET TOXICITÉ

Le contact prolongé avec la peau n'est pas recommandé. Porter des gants de caoutchouc pour prévenir la sensibilisation au ciment portland. Éviter le contact avec les yeux. Le port de lunettes de sécurité est recommandé. Se laver soigneusement à l'eau. Pour informations additionnelles, consulter l'étiquette ou la fiche signalétique du produit. Lire et se conformer aux directives et aux précautions indiquées.

## SPÉCIFICATION

Section 03 01 30.71

**POUR S'ASSURER D'UTILISER LES FICHES TECHNIQUES LES PLUS RÉCENTES ... VISITER NOTRE SITE WEB :**

**[www.wrmeadows.com](http://www.wrmeadows.com)**

2007-01-18



SEALTIGHT® est une marque de commerce enregistrée de W. R. Meadows du Canada

**Garantie:** W. R. Meadows du Canada garantit qu'au moment et à l'endroit où nous faisons la livraison, nos matériaux seront de bonne qualité et se conformeront à nos normes publiées, alors en vigueur à la date de l'acceptation de la commande, sauf en ce qui concerne les variations ne se rapportant pas aux matériaux LA GARANTIE CI-DESSUS SERA EXCLUSIVE ET REMPLACERA TOUTES AUTRES GARANTIES, EXPRIMÉES OU SOUS-ENTENDUES, Y COMPRIS TOUTES GARANTIES SOUS-ENTENDUES DE COMMERCIALISATION ET D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER ET TOUTES LES AUTRES GARANTIES APPLICABLES PAR LA LOI, EN COURS D'ACTION, PAR COUTUME COMMERCIALE OU AUTREMENT. En tant que recours exclusif pour toute infraction à cette garantie, nous remplacerons les matériaux défectueux, à condition cependant que l'acheteur examine les matériaux à la réception et nous avise promptement par écrit de toute défectuosité avant que les matériaux ne soient utilisés ou incorporés dans une construction. Trois mois après la livraison des matériaux par W. R. Meadows du Canada, toutes nos garanties et autres obligations en ce qui concerne la qualité des matériaux ainsi livrés seront considérées comme étant remplies et toutes nos responsabilités à cet égard seront terminées, et aucune poursuite pour infraction à l'une de ces obligations ne pourra donc être entamée. W. R. Meadows ne sera en aucun cas responsable des dommages fortuits. A moins d'un accord contraire formulé par écrit, aucune garantie n'est offerte pour des matériaux qui ne sont pas fabriqués par W. R. Meadows du Canada. Nous ne pouvons pas garantir, et d'aucune façon nous ne garantissons, aucune méthode particulière d'utilisation ou d'application, ni les performances des matériaux sous aucune condition particulière. Ni cette garantie, ni notre responsabilité ne peuvent être prolongées, ni amendées par nos vendeurs, distributeurs ou représentants, par les représentants de nos distributeurs, ni par aucun renseignement de vente ou dessin.